

Actualité Juridique famille

LE DOSSIER
424

Créances d'aliments
et prescription quinquennale
de l'article 2277 : la première
Chambre civile suit
l'Assemblée plénière

L'exclusion de certaines pièces
du dossier d'assistance
éducative lors de la
consultation par les parties :
position de la Cour
de cassation

Quelle juridiction est
compétente pour modifier
les mesures provisoires ?

L'organisation de la gestion
du contentieux familial
au sein d'un TGI

La notion d'emprunt
au sens de l'article 1415
du code civil

J
A

Comité scientifique

Isabelle Chaussade,
Juge aux affaires familiales

Pierre-Jean Claux
Notaire

Danièle Ganancia
Magistrat

Frédérique Granet,
Professeur à la faculté de droit de Strasbourg

Claude Lienhard,
Avocat, Professeur des Universités

31-35 rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14
Tél. rédaction 01 40 64 53 13
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail : ajffamille@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Charles Vallée

RÉDACTION

Directeur éditorial

Philippe Weiss

Rédaction en chef

Valérie Avena-Robardet

Valérie Guedj

Rédacteurs

Frédéric Bicheron, *Maître de conférences
à l'Université Paris II*

François Chénéde

Stéphane David, *Maître de conférences
à l'Université Paris XII*

Cyril Grimaldi, *ATER à l'Université Paris II*

Patrice Hilt, *Maître de conférences
à l'Université Robert Schuman de Strasbourg*

Secrétaire de rédaction

Jocelyne Londero

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing : Corinne Ménager

Relations clients : Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél : 0 820 800 017 (0,12 € TTC/mn)

Fax : 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement 2006 (1 an)

France : 155 € TTC

Étranger : 171 € TTC

Prix au numéro : 18 € TTC

ISSN 1630 - 2206

n° CPPAP 1008 k 80976

Imprimerie Chirat 42540 Saint-Just-la-Pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3 956 040 euros

Siège social : 31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE : 221 A

TVA : FR 69 572 195 550

La reproduction, même partielle,

de tout élément publié dans la revue est interdite.

ÉDITORIAL 419**ACTUALITÉS 422****DOSSIER 424****Le nouveau droit de la filiation**

Propos introductifs

par *Frédérique GRANET-LAMBRECHTS* 424

Les dispositions générales du droit de la filiation

par *Frédérique GRANET-LAMBRECHTS* 426

L'établissement non contentieux de la filiation

par *Frédérique GRANET-LAMBRECHTS* 427

Les actions relatives à la filiation

par *Frédérique GRANET-LAMBRECHTS* 429

Les dispositions transitoires

par *Jean HAUSER* 432

Tableaux 437

PRATIQUES 443

L'organisation de la gestion du contentieux familial au sein
d'un tribunal de grande instance

par *Myriam LALOUBÈRE* 443

JURISPRUDENCE 446**ALIMENTS**

Créances d'aliments et prescription quinquennale de l'article 2277 :
la première Chambre civile suit l'Assemblée plénière

Cass. 1re civ., 4 oct. 2005 446

AUTORITÉ PARENTALE

L'exclusion de certaines pièces du dossier d'assistance éducative lors
de la consultation par les parties : position de la Cour de cassation

Cass. 1re civ., 6 juill. 2005 446

DIVORCE

Quelle juridiction est compétente pour modifier les mesures
provisoires ?

Cass. 1re civ., 4 oct. 2005 (3 espèces) 447

Prestation compensatoire : la vocation successorale ne constitue pas
un droit prévisible !

Cass. 1re civ., 21 sept. 2005 449

MAJEURS PROTÉGÉS

Tutelle ouverte à l'égard d'une ressortissante canadienne résidant en France : application de la loi française
Cass. 1re civ., 21 sept. 2005 **450**

MARIAGE

Incompétence des juridictions administratives pour juger de la légalité du refus d'autorisation par le président de la République d'un mariage entre un oncle et une nièce
CE, 12 oct. 2005 **451**

RÉGIMES MATRIMONIAUX

La notion d'emprunt au sens de l'article 1415 du code civil
CA Paris (14e ch. B), 22 juill. 2005 **452**

SUCCESSIONS

Évaluation des donations : le rejet de l'évaluation par indexation
Cass. 1re civ., 4 oct. 2005 **454**

VEILLE

SUCCESSIONS

Attribution préférentielle d'une exploitation agricole : nécessité de caractériser une unité économique
Cass. 1re civ., 21 sept. 2005 **454**

DONNÉES CHIFFRÉES **455**

Chiffres utiles **455**

Prestations - Aliments **457**

INDEX ANNUEL 2005

Encarté entre les pages 438 et 439

Ce numéro contient un encart piqué à cheval « abonnement à l'AJ famille et à l'AJ Pénal » non folioté de quatre pages placé entre la couverture et les pages 419 et 458 et un encart jeté « Juris Associations ».

ALIMENTS

Recouvrement d'une pension alimentaire

Arriérés échus - Application de la prescription quinquennale (oui) p. 446

AUTORITÉ PARENTALE

Assistance éducative

Pièces du dossier d'instruction - Exclusion de la consultation par les parties - Possibilité (oui) p. 446

DIVORCE

Procédure

Mesures provisoires - Ordonnance de non-conciliation - Modification - Juridictions compétentes p. 447

Prestation compensatoire

Fixation - Prise en compte de la vocation successorale (non) p. 449

FILIATION

Actions en justice p. 429, p. 438 à 442 (dossier)

Dispositions générales p. 426, p. 437 (dossier)

Droit transitoire p. 432 (dossier)

Etablissement non contentieux p. 427, p. 437 (dossier)

Propos introductifs p. 424 (dossier)

JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

Chambre de la famille

Création - Opportunité p. 443 (pratiques)

MAJEURS PROTÉGÉS

Tutelle

Conflits de loi - Ressortissant canadien - Résidence en France - Application de la loi française (oui) p. 450

MARIAGE

Empêchement au mariage

Refus de dispense du président de la République - Recours - Compétence des juridictions administratives (non) p. 451

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Obligation à la dette

Reconnaissance de dette de l'un des époux - Droit de poursuite des créanciers sur les biens communs - Existence d'un emprunt (non) p. 452

SUCCESSIONS

Attribution préférentielle

Exploitation agricole - Nécessité de caractériser une unité économique p. 454

Rapport

Biens donnés - Évaluation - Mécanisme de l'indexation (non) p. 454